



Date de la convocation : 15/06/23

Nombres d'administrateurs : 13

Présents : 9

Absents : 3

Absents représentés : 1

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Numéro :

2023-021

OBJET :

**BUDGET ANNEXE
EHPAD L'ENSOLELHADA
VOTE
EPRD 2023**

Secrétaire de séance :

La directrice par intérim,
Béatrice GARCIA

Le Président :

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un
recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
administratif de Montpellier dans un délai de 2
mois à de sa publication le 03/07/2023

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 034-263400640-20230619-2023021-DE

Berger
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

L'an deux mille vingt-trois le dix-neuf Juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Servian convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion du Conseil Municipal, en session ordinaire sous la présidence de M. Christophe THOMAS.

Membres présents :

Christophe THOMAS, Dominique BAGOT-FLAUZAC, Nicole BAISETTE, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Marie-Laure BELTRAN, Farah CASTANIER, Carmen FARGAS, Véronique FRYDER-AMEE, Françoise SEIGNOUREL DE PASTORS.

Membres excusés et représentés par pouvoir : Bernard BLANC donne pouvoir à Marie-Laure BELTRAN

Membres absents : Isabelle BUFFET-PICHON, Jacques ESTIENNE, Annie HERNANDEZ

Exposé des motifs :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Vu l'obligation de présenter l'EPRD 2023- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses.

Vu les documents constitutifs de l'EPRD prévus par les articles R314-213 et R314-223 du code de l'action sociale et des familles,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré décide

De voter L'EPRD 2023, comme suit :

EPRD 2023 - EXPLOITATION

	2 359 390,00€
RECETTES	
Groupe I : produits de la tarification	2 344 985,00 €
Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation	11 380,00 €
Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	3 025,00 €
	2 560 850,00€
DEPENSES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	572 755,00 €
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 752 910,00 €
Groupe III : charges afférentes à la structure	235 185,00 €

Soit un prélèvement de 201 460,00€ sur le fonds de roulement d'exploitation qui représente au 01/01/2023 654 132,90€

TABLEAU DE FINANCEMENT EPRD 2023**Crédits Evaluatifs**

RESSOURCES	230 510 €
Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées	23 000,00 €
Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement	20 078,62 €
Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)	0,00 €
Pour info, PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	187 431,38 €
	230 510 €
EMPLOIS	
Pour info, INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	72 430,00 €
Remboursement des dettes financières	23 000,00 €
Immobilisations	135 080,00 €
Autres emplois	0,00 €

Soit une amélioration du fonds de roulement d'investissement de 14 028,62€ ;
Et un prélèvement de 187 431,38€ sur le fonds de roulement net global de 772 454,05€.

Le conseil d'administration après en avoir délibéré :

- Vote L'EPRD 2023 - EHPAD L'ENSOLELHADA du CCAS de la ville de Servian.
- Autorise M. le Président, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme

A Servian, le 19/06/2023

Le Président du C.C.A.S.

Christophe THOMAS

